

CONSEIL ET CERTIFICATION

THIERRY RAES DE PWC : "LA RSE, UN UNIVERS PASSIONNANT ET UN MARCHÉ DIFFICILE"

Le département environnement-développement durable et responsabilité sociétale des entreprises (RSE), au sein de PriceWater House Coopers Lybrand (Pwc) fête cette année ses 10 ans : l'occasion d'en retracer les jalons, avec Thierry Raes, associé responsable et fondateur du département développement durable de Pwc. Encore 3 ou 4 ans et les pratiques associées à la RSE seront matures, européennes et plus normées qu'aujourd'hui, prévoit-il.

Le Courrier : Comment se répartissent aujourd'hui vos activités et leur évolution en 10 ans ?

Thierry Raes : Au départ, notre actuel département Développement durable, dont 75 % des missions ont trait à la RSE (responsabilité sociale, au sens large, de l'entreprise), confiées, majoritairement par le secteur privé (65 %, contre 35 % pour le secteur public) s'intitulait "Département environnement"; la gestion des risques présida à sa création. En 2000, nous l'avons rebaptisé "Département développement durable" mais, aujourd'hui, j'opterai plutôt pour une formulation qui colle mieux aux réalités de l'entreprise, la RSE (responsabilité sociale au sens large : sociétale). Face à la profusion des discours sur le développement durable, et au sens que cette notion acquiert, dans le champ politique qui s'en est emparé, il me semble que le développement durable est bel et bien une affaire d'Etat et de citoyen. Demander à Danone ou Nestlé de faire comme si la faim dans le monde était de leur fait, à Veolia ou Suez de donner à tous accès à l'eau ou à l'énergie, ou à PSA Peugeot Citroën ou Renault de résoudre seuls le problème de la mobilité, est surréaliste. Porter toutes les misères du monde n'est pas l'affaire de l'entreprise. Son objet social consiste à remplir une mission économique de manière responsable et respectueuse. Ainsi, le terme de RSE lui correspond-il mieux.

Quels ont été les principaux jalons de ces 10 années ?

En 1994, Pwc a été le premier, en France, à défricher un champ nouveau : celui de la vérification de rapports environnement. Rhône Poulenc en fut le pionnier. Nous avons attesté que les indicateurs air, eau, déchets fournis étaient conformes aux procédures de calcul définies par le groupe. Nous avons vérifié l'existence, la qualité de cette procédure et la bonne application du corpus de règles dont ce groupe s'est doté. Au fil des années, ces rapports ont évolué et ont déclenché un engouement qui n'existait pas alors. Les normes et règles de la certification de rapports ont suivi. En 1994, notre département comptait 3 personnes, aujourd'hui 33, dont 13 femmes. Et des centaines de CV de candidats nous parviennent de tous les pays... Jalon suivant : la conception d'un guide de management environnemental, destiné aux PME dont 2 400 exemplaires (version 95) ont été diffusés. Ce guide enseigne comment intégrer le management environnemental. Libres aux dirigeants de demander ensuite, ou pas, une certification de type Iso 14001 ou un enregistrement EMAS (règlement européen pour le management environnemental dans les entreprises). L'opération s'inscrivait dans un programme de l'Ademe baptisé Plan environnement entreprise (PEE), réédité en 2000. Parallèlement,

Pwc a aidé une centaine d'entreprises à le mettre en pratique. Fin 2003, 2100 entreprises ont acquis la dernière version de ce guide. Autre jalon, dans la foulée du protocole de Kyoto : le changement climatique. Nous en avons étudié les conséquences, pour les entreprises françaises, dès 1999, et avons élaboré, à leur intention, une offre de services "stratégie carbone". En 2000, avec la fédération européenne des électriciens, nous avons organisé, en lien avec Euronext (Paris Bourse) et EPE (entreprise pour l'environnement), une gigantesque simulation d'un marché des quotas d'émissions de CO₂, avant la lettre. Cette expérience, grandeur nature, a sans doute inspiré la directive européenne créant un tel marché pour 2005. Actuellement, dans le cadre de l'AERES, une dizaine d'entreprises françaises en testent le fonctionnement. Les industriels sont dans une phase d'apprentissage et d'expérimentation. Notre initiative d'il y a 4 ans nous permet de les accompagner. En 2000, également, nous avons acquis Ecobilan, cabinet de stratégie orienté "impacts produit". A son actif : une étude sur l'impact environnemental des sacs de caisse, diffusée par Carrefour, par exemple. Autre prestation d'Ecobilan : au ministère de l'Agriculture, nous travaillons, aux côtés des associations de producteurs de colza, sur les bénéfices environnementaux du diester. Pwc s'implique, au fil du temps, dans les sujets majeurs, avec une longueur d'avance. Par exemple, pour l'eau : nos propositions publiées en 2001 ont été présentées aux Nations-Unies, en 2002. Très concrètement, sur ce thème, nous accompagnons, en Roumanie, un projet d'adduction, associant les acteurs privés et institutionnels, dans le respect des intérêts de chacun. De même, pour trois pays d'Afrique où intervient l'AFD. Ces expériences et nos propositions se retrouvent dans les conclusions du panel Camdessus, rendues publiques en 2003. L'accès à l'eau et l'énergie sont deux défis à relever d'ici 2015.

En savoir plus :

www.ecobilan.com/index_fr.html
www.pwc.com/Extweb/service.nsf/docid/

LE COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT

13, rue d'Uzès 75002 Paris

Tél. : 01 45 08 53 61 - Fax : 01 42 33 78 83

E-mail : mbr@editionsormann.com

Directeur de la publication : Guy Sorman

Rédactrice en chef : Michèle Bernard-Royer Responsable

abonnements : Michèle Lazès (tél. : 02 32 46 16 90).

Tarif d'abonnement pour un an, 44 n°s : 1 600 euros.

Société éditrice : Editions Sorman ; Impression : Imprimerie du Moniteur.

Reproduction interdite. Commission paritaire n° 1004 1 73694 - ISSN 1168-3015